

Le « revenu universel », entre utopie et pragmatisme

L'idée de verser à tous un revenu de base progresse. Un référendum sur le sujet est organisé dimanche en Suisse

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

« Le revenu universel [est] une idée qu'il faut mettre dans le débat public », a lancé le premier ministre Manuels Valls, mi-mai, lors d'un échange de deux heures avec des habitants d'Evry (Essonne), dans l'optique de l'élection présidentielle de 2017. Selon un sondage BVA paru le 30 mai, 51 % des Français sont favorables à l'instauration d'un « revenu minimum universel » garantissant à tout citoyen, sans condition ni contrepartie, un revenu de base, en remplacement des différentes aides sociales existantes. L'idée essaime un peu partout dans le monde. Au Canada, la province de l'Ontario s'appête à la tester à l'automne, après avoir augmenté le salaire minimum. La Finlande a été tentée par l'expérience.

La popularité du concept s'explique sans doute par sa double filiation. « C'est l'une des rares mesures économiques qui peut être à la fois très sociale et très libérale », résume Yannick L'Horty, professeur à l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée. Pour les tenants d'une société plus égalitaire, le revenu universel donne la possibilité à chacun de mener une vie décente, où la richesse serait distribuée entre tous, et non accaparée par certains. Une approche légitimée par le fait que certaines activités, comme le travail domestique des femmes ou l'engagement associatif, ne trouvent pas de rémunération sur le marché du travail tel qu'il fonctionne aujourd'hui.

Le Basic Income Earth Network (BIEN), principal réseau mondial de recherche sur le sujet, soutenu par des ONG engagées dans la lutte contre la pauvreté (Emmaüs, ATD

Quart Monde...) et relayé par des personnalités politiques ou de hauts fonctionnaires (Martin Hirsch), a inspiré en France la création du revenu minimum d'insertion (RMI) en 1988, puis du revenu de solidarité active (RSA) en 2008.

L'autre approche, d'inspiration libérale, revient à octroyer une somme de départ à chaque individu, pour lui permettre d'évoluer dans la vie selon son seul mérite personnel. Intégrée au système fiscal, elle prend directement la forme d'un « crédit d'impôt » pour les plus pauvres. L'allocation versée remplace les minima sociaux, voire, pour les plus radicaux, se substitue aux prélèvements sur le travail (retraite, assurance-santé...). Charge à chacun de contracter ces garanties auprès d'organismes privés s'il le souhaite.

26% du PIB français

Dans cette optique, plus besoin de revenu minimum du travail, ni de services spectaculaires de l'Etat pour gérer l'attribution des allocations. Fini le règne du salariat où la protection sociale est surtout garantie par les cotisations patronales. Et plus de phénomène de désincitation au travail, puisque le revenu initial reste acquis, que la personne accepte ou pas un emploi. Un argument pris à rebours par les contempteurs du revenu universel, qui pointent le risque d'oïseté lié à un revenu assuré.

Au-delà des polémiques, « parler de revenu universel demande de décider à quel objectif on souhaite répondre. Un tel outil peut permettre de simplifier le maquis des aides sociales et d'éviter les non-recours [les deux tiers des ayants droit du RSA activité ne le perçoivent pas, faute

d'accomplir les démarches nécessaires]. Mais cela pose le problème de la gestion des mécanismes d'aide, aujourd'hui assurée par les partenaires sociaux (assurance-maladie, vieillesse...) », souligne

Marc Ferracci, professeur à l'université Panthéon-Assas.

« De nombreux systèmes sociaux et fiscaux contiennent déjà des éléments du revenu universel. En France, le RSA en est très proche, en tout cas à partir de 25 ans. Il tourne autour de 700 euros par mois, en comptant l'aide au logement, avec des prélèvements qui s'ajustent à la

baisse lorsque la personne reprend un travail », estime Pierre Cahuc, professeur d'économie au Crest-Ensae et à l'École polytechnique.

« En France, la quasi-totalité des réformes sociales faites depuis la fin des années 1990 (taxe d'habitation, allocation logement, salaire minimum...) vise à faire en sorte que "le travail paie". Si on doit réfléchir au mécanisme de revenu universel, c'est surtout dans une optique de simplification et de réduction des non-recours et des effets de seuil », abonde M. L'Horty.

C'est le sens du rapport sur la réforme des minima sociaux, remis au premier ministre mi-avril par le député socialiste Christophe Sirugue (Saône-et-Loire). Dans l'une de ses propositions, il suggère de fusionner la dizaine de minima sociaux (RSA, allocation aux adultes handicapés, prime de solidarité...) en une allocation unique de 400 euros. Versée sous conditions de ressources à partir de 18 ans, elle serait majorée pour les seniors, les handicapés ou les chômeurs.

Reste la question du financement d'une telle mesure. Dans un

rapport publié le 22 mai, la Fondation Jean-Jaurès, proche du Parti socialiste, estime qu'un montant de 750 euros par mois – avec une part variable suivant l'âge – coûterait 565 milliards d'euros, soit 26 % du PIB français ! Mais elle « pourrait être financée en réorientant

« C'est l'une des rares mesures économiques qui peut être à la fois très sociale et très libérale »

YANNICK L'HORTY

professeur à l'université Paris-Est-Marne-La-Vallée

l'ensemble des dépenses actuelles de protection sociale (retraite, assurance-maladie, chômage, allocations familiales), à l'exception de celles consacrées à la prise en charge des affections de longue durée », selon le groupe de réflexion. A cela s'ajouterait « une hausse de 2 points de la TVA, dans une logique consistant à faire peser davantage la protection sociale sur la consommation plutôt que sur le travail ».

Mais ce big bang social et fiscal ressemble davantage à un vœu pieux, à l'heure où la mise en place du prélèvement de l'impôt à la source, véritable serpent de mer législatif, engendre déjà d'importantes difficultés. La Fondation Jean-Jaurès elle-même parle d'ailleurs de son estimation comme de « l'utopie la plus réaliste ». ■

AUDREY TONNELIER
AVEC MARIE MAURISSE
(GENÈVE, CORRESPONDANCE)

Le débat agite aussi... la Silicon Valley

LES TÉNORS de la Silicon Valley ne sont pas tous insensibles aux conséquences sociales de la révolution technologique. Même dans ce paradis libertarien, l'idée d'un revenu minimum universel fait son chemin. Sam Altman, l'un des jeunes gourous de la Vallée, avait le projet en tête depuis plus d'un an. Il vient de passer à la phase des essais. L'entrepreneur a annoncé, le 31 mai, sur son blog, le démarrage de son projet « Basic Income » (revenu de base). « Dans cinquante ans, il paraîtra ridicule que nous ayons utilisé la peur de ne pas avoir à manger pour motiver les gens », estime-t-il.

Sam Altman, 31 ans, fondateur de Y Combinator, l'un des principaux incubateurs de la Silicon Valley, est un personnage à part dans la « tech ». Il lui arrive de « se lever le matin » en s'interrogeant sur un métier qui consiste à « détruire l'emploi » de nombre de ses concitoyens. En mai 2015, il mettait en garde contre les réductions d'emploi « massives » qui s'annoncent. Et il regrettait que la société américaine ne soit pas préparée au

moment où le travail ne sera plus le centre de l'existence. Son parcours est de ceux qui font rêver les « geeks ». Après avoir intégré le club d'élite des étudiants en informatique de Stanford, il a laissé tomber l'université à 19 ans pour fonder Loopt, une application permettant de localiser ses amis sur mobile.

10 millions de dollars

Trois ans plus tard, il a revendu la start-up pour 43 millions de dollars (38 millions d'euros). Son incubateur, Y Combinator, a financé un millier de sociétés, dont plusieurs, comme Airbnb ou Dropbox, ont atteint des valorisations de plusieurs millions de dollars. Sam Altman va consacrer 10 millions de dollars à YC Research, la branche de recherches de l'incubateur, qui supervisera l'étude sur le revenu universel. Loin du principe « à chacun selon ses besoins », « Basic Income » entend donner le même « salaire » à tout le monde.

Il ne s'agit pas « de socialisme, insiste l'investisseur. Le revenu minimum est un plan-

cher. Après, les gens peuvent s'enrichir comme ils veulent ». Selon lui, les progrès techniques permettront, à terme, de générer « une abondance de ressources » qui réduira considérablement le coût de la vie.

L'étude devra répondre à plusieurs questions de base : « Est-ce que les gens restent assis devant leurs jeux vidéo ou créent-ils de nouvelles choses ? Sont-ils heureux, épanouis ? Apportent-ils globalement plus de valeur à l'économie qu'ils n'en reçoivent ? La phase pilote va commencer à Oakland, de l'autre côté de la baie de San Francisco. Elle décidera du protocole d'expérience : comment choisir les participants et, surtout, combien les payer.

Les bénéficiaires du revenu minimum seront libres de travailler, de devenir bénévoles, d'entamer des études, d'aller s'installer dans un pays étranger. « Nous voulons voir ce que les gens font de leur liberté », indique M. Altman. ■

CORINE LESNES
(SAN FRANCISCO, CORRESPONDANTE)